

## BIEN VIVRE À SAVIGNY

### 2022 : Les illusions perdues.

Les élections passées, la nouvelle majorité a repris ses vieilles recettes :

- Abandon de la charte sur le fonctionnement des Conseils de quartier et tant pis pour les habitants qui s'y impliquaient,
- Augmentation de 3,4 % du montant des impôts fonciers malgré un engagement formel contraire réaffirmé lors des vœux du maire.

Lors du **débat d'orientation budgétaire** au dernier conseil municipal, nous notons que des engagements pris lors de la campagne électorale, il ne reste que de vagues objectifs.

Sur le fond :

- Pas de nouveau poste pour notre police municipale dans les prévisions budgétaires jusqu'en 2026,
- Aucun équipement pour la jeunesse,
- Pas de projet pour la petite enfance alors que nous manquons de places en crèche,
- Pas de nouvelle école, dont la construction est pourtant une nécessité au regard des études menées.

Sur la forme :

- Un manque de rigueur, de cohérence, d'analyse et de relecture : nombreuses erreurs comme un montant d'investissement prévu pour 2023 avec un écart de 5 millions entre 2 tableaux ...
- Une augmentation massive des dépenses de + 1,5 millions d'euros pour l'école Ferdinand Buisson sans aucune justification convaincante.

Groupe BVS : Lydia BERNET, Ludovic BRIEY, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

### Sur la question du logement :

- Le maire répète que le dossier de Grand Vaux a été à l'abandon pendant 15 mois ; or, nous avons obtenu les améliorations qui sont maintenues : les financeurs ont accepté par exemple un réaménagement du plan de financement qui fait économiser plus de 6 millions d'euros aux Saviniens.

- Le maire ne compte pas tenir sa promesse de limiter la construction de logements collectifs. L'engagement pris avec la préfecture de l'Essonne fixe exactement le nombre de logements sociaux que nous avons prévu.

- Il envisage de revenir à des opérations de logements collectifs mixtes. Mais il faudra tout de même construire les logements sociaux imposés par la Loi en plus des logements en accession souhaités par le maire. Donc, il y aura beaucoup plus de logements sur la ville. Enfin, la place étant comptée, cette nouvelle majorité souhaite-t-elle les construire dans la zone pavillonnaire ?

- Les modifications du PLU avec une limitation en hauteur des immeubles et la préservation du quartier pavillonnaire n'ont pas abouties suite à l'annulation des élections, et c'est donc le PLU de 2018 qui reste en vigueur.

En 2 mois, Nous constatons des engagements non tenus. Il y en aura d'autres sans nul doute.

Nous veillerons à ce que les Saviniens soient informés. Retrouvez-nous sur le site [www.bienvivreasavigny.org](http://www.bienvivreasavigny.org)

## OSONS SAVIGNY

« Je m'engage pour un grand plan de renforcement des services publics » promettait Alexis Teillet en campagne.

Alexis Teillet une fois élu Maire de Savigny :

- **Aucun nouveau projet**
- Abandon du projet de **centre municipal de santé** ;
- Division par 2 du budget voté pour le projet de **cinéma/centre culturel** ;
- Abandon de la **rénovation des marchés Ferry et Davout** ;
- Absence totale de projet pour la **rénovation du quartier de la gare**.

La présentation de son projet pour les 4 prochaines années est la **première grande déception du mandat**. Exigeons un plan d'investissement à la hauteur des besoins de notre ville.

Alexis IZARD et Sabine VINCIGUERRA  
Osonssavigny.fr

## VIVONS SAVIGNY AUTREMENT, AVEC OLIVIER VAGNEUX

**14 MILLIONS € D'EMPRUNTS** d'ici 2025,

**88 % DE LOGEMENTS SOCIAUX** dans l'objectif de bétonnage 2021-2022 (**+290 LOGEMENTS**), soit **LE MÊME qu'avait fixé la gauche écolo**,

**MISE EN COMMUN DE LA POLICE MUNICIPALE** avec Juvisy et Viry...

Les électeurs de M. TEILLET sont des **candaules** !

Ce n'est pourtant pas faute de les avoir prévenus...

Olivier VAGNEUX - [olivier@vagneux.fr](mailto:olivier@vagneux.fr) - [vagneux.fr](http://vagneux.fr)  
06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

## **RASSEMBLONS SAVIGNY !**

### **Nous pouvons pousser un grand « ouf » de soulagement !**

Confrontée à des contraintes urbaines, démographique et naturelles très fortes, la Ville ne pouvait pas remplir son obligation de construire 25 % de logements d'ici 2025. **La Ville va bénéficier d'une bouffée d'oxygène salubre.**

Nous le répétons : préserver les zones pavillonnaires n'est pas contradictoire avec la construction de logements sociaux. Il est néanmoins indispensable pour la ville de trouver un juste équilibre urbain et de mixité sociale.

La loi permet maintenant aux communes, qui doivent rattraper leur retard dans la construction de logements sociaux comme Savigny-sur-Orge, de conclure un Contrat de mixité sociale (CMS) d'une durée de 3 ans et reconductible 2 fois. Ainsi, **la ville de Savigny-sur-Orge pourra planifier sur 9 ans la construction des logements sociaux manquants** après négociations avec la Préfecture.

Une période indispensable pour imaginer les infrastructures nécessaires à l'arrivée massive de nouveaux habitants : de nouveaux équipements culturels et sportifs, des offres de transports en commun améliorées et surtout des écoles dimensionnées pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves saviniens.

Les projets de réaménagement ne manquent pas : nous travaillons avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) et la Métropole du Grand Paris pour rapidement changer le visage du quartier de la gare, de la Grande rue, de la place Davout et de la rue du Mail.

**Nous ne voulons pas créer de nouveaux ghettos urbains** et avec la plus grande minutie, nous avons repris en main la rénovation urbaine de Grand Vaux. Nous y avons réintégré un centre médical, abandonné par nos prédécesseurs et nous avons réaffirmé notre volonté d'y réintégrer des services publics de proximité, qui manquent cruellement aux habitants. La dalle commerciale va d'ailleurs faire peau neuve grâce à un appel à projets qui redynamisera le quartier en y accueillant des projets innovants et qui puissent répondre aux besoins des habitants.

Afin de préserver notre cadre de vie, nous allons dans les mois à venir signer avec les promoteurs, qui souhaiteraient s'implanter en ville **une charte de la construction durable et de lutte contre les nuisances de chantier**. Rien ne se fera sans vous et comme nous nous y sommes engagés, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera lancée en septembre pour répondre au mieux aux besoins des habitants : en limitant la spéculation immobilière, en conciliant les demandes de toujours plus de logements sans grignoter sur les espaces naturels et en résorbant les poches de mal-logement qui existent malheureusement au sein de notre commune.

Certains vous diront que nous mentons, d'autres vous diront que nous n'avons rien fait (en trois mois) et les derniers auront recours à la flagornerie pour vous faire croire à une attention complètement feinte de leur part. Le discours de vérité nous le tenons depuis le 17 décembre.

**Nous le disons et nous le faisons.** Premier exemple, les permanences sans rendez-vous de M. le Maire et ses permanences téléphoniques. Un contact direct, des échanges francs pour éviter que les esprits chagrins réinventent l'histoire de ces derniers mois ou fassent preuve d'une extrême mauvaise foi.

**Nous tenons notre cap, guidés par une volonté et une détermination infaillibles.** Et si finalement, tous les groupes du Conseil municipal travaillaient dans un esprit constructif et dans la plus grande des honnêtetés intellectuelles ? Tout le monde y gagnerait et surtout les habitants, alors chiche ?

**Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »**